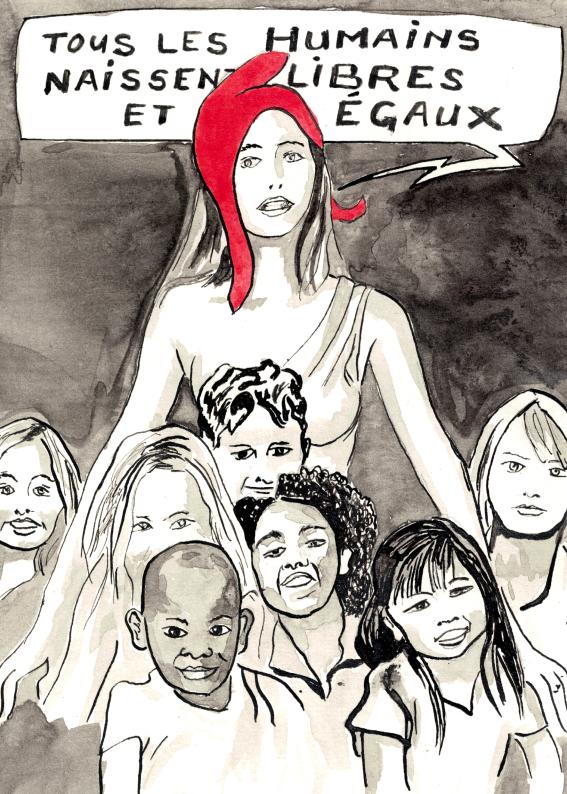
GUIDE DE L'ADHÉRENT D'AIX-EN-PROVENCE ET DU PAYS D'AIX

AGIR POUR DÉFENDRE LES DROITS, PARTOUT, POUR TOUS

Ligue des **droits de l'Homme**





BIENVENUE

Vous venez d'adhérer à la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen (LDH), bravo et bienvenue!

Fondée à l'occasion de l'affaire Dreyfus, la Ligue des droits de l'Homme est riche d'une histoire de luttes pour les libertés, à travers un siècle qui, de l'antisémitisme au colonialisme, des grandes affaires judiciaires aux nouvelles technologies ou à la mondialisation du capital, lui a fourni d'innombrables occasions d'entrer en résistance et de combattre non seulement pour l'affirmation des droits mais pour leur application effective.

C'est à partir de cette tradition que nous cherchons à répondre aux enjeux du présent : montée de l'extrême droite, régression des libertés et pérennisation de l'état d'urgence, accueil des réfugiés, régression des droits sociaux avec la mise en place de politiques d'austérité en Europe, importance des droits environnementaux, nouvelles libertés numériques à défendre, etc.

En nous rejoignant, vous prenez votre place dans un mouvement international de défense des droits, car la LDH est membre de nombreuses associations et collectifs de défense des droits de l'Homme au plan européen et mondial. Et, bien sûr, vous agissez localement.

Ce guide vous présente notre association (p. 4), son histoire (p. 6), ses principes (p. 8), ses actions en 2016 (p. 10) et son fonctionnement, ainsi que celui de notre section (p. 17).

L'INTITULÉ COMPLET DE LA LDH EST : « LIGUE FRANÇAISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN ». AUTREMENT DIT, ELLE NE VEUT NI OPPOSER, NI SÉPARER LES DROITS PERSONNELS DE L'HOMME ET LES DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX DES CITOYENS.



QU'EST-CE QUE LA « LDH » ?

Nous estimons que c'est par le développement des pouvoirs des citoyens que les droits de l'Homme sont sauvegardés et renforcés. Cela fait de la LDH une organisation politique, quoique non partisane. Elle se situe à l'intérieur de la République, quitte à en être, délibérément, la mauvaise conscience.

C'est pourquoi elle tient à son nom : elle refuse notamment de parler de « droits humains », mauvaise traduction de l'anglais et méconnaissance de l'universalisme du mot « Homme » qui désigne tous les individus de l'espèce humaine. Elle ne se reconnaît pas non plus dans les « droits de la personne », qui introduisent une vision humanitaire et dépolitisée des droits, et laissent volontairement de côté le citoyen.

Le nom complet de l'association est communément raccourci en « Ligue des droits de l'Homme », d'où son sigle « LDH ». « Française » ne signifie pas qu'elle se borne au territoire national, puisqu'elle est concernée par les questions internationales et les conséquences de la mondialisation. Elle est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) qu'elle a contribué à fonder en 1922 et de l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH) née en 2000.

Très vite, elle se développe et est à l'initiative de nombreuses campagnes, notamment, dans les années 1900-1920, en faveur de responsables syndicalistes poursuivis. Elle intègre alors la défense des droits économiques et sociaux à ses objectifs et pose avec vigueur le problème de la justice sociale et des droits des travailleurs.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, elle s'efforce de maintenir le dialogue avec les autres ligues européennes pour préserver la paix, en particulier la ligue allemande et la ligue belge, et c'est avec elles qu'elle crée la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) en 1922. Pendant l'entre-deux-guerres, elle est à l'initiative d'une vaste campagne pour la réhabilitation des soldats condamnés à tort par les conseils de guerre pendant le conflit. Dans de nombreux cas, elle obtient cette réhabilitation.

Dans les années 30, la Ligue joue un rôle important dans le forces démocratiques rassemblement de toutes les progressistes dans la lutte contre le fascisme. C'est au siège de la LDH qu'est signé le Pacte des partis de gauche, syndicats et associations antifascistes, qui fonde le Front populaire en 1935. À l'initiative de son président, Victor Basch, la LDH est à la pointe de la dénonciation du nazisme et du fascisme en Europe malgré des divisions internes.

6

Sous l'occupation et le régime de Vichy, la LDH paie un très lourd tribut : beaucoup de ses cadres participent à la Résistance et, à la Libération, le tiers des membres de son comité central est porté disparu, assassiné ou déporté.

Après la guerre, la LDH se consacre aux problèmes liés à la décolonisation et aux attitudes répressives et attentatoires aux droits de l'Homme des IV^e et V^e Républiques dans les colonies. Ce combat ne cessera qu'après les accords d'Évian de 1962. Dès 1958, elle s'élève contre les pratiques de la V^e République en matière d'institutions et de libertés publiques.

Les années 70 sont marquées par ses combats pour la liberté de la contraception et de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de lois répressives.

Dans les années 80 et 90, elle milite pour la régularisation de tous les étrangers sans-papiers et pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Dans un contexte de crise économique et de chômage croissant, elle définit la citoyenneté sociale et lutte contre les nouvelles formes de pauvreté, contre les licenciements abusifs, pour le droit au logement et aux soins. Elle se préoccupe également du danger que représente l'extrême droite en France et en Europe. Enfin, elle entame, avec la FIDH, une action vigoureuse contre l'impunité des crimes les plus graves contre le droit humanitaire international. Avec les autres Ligues européennes et la FIDH, elle cherche à imposer l'inscription de la lutte pour les droits de l'Homme dans les préoccupations de l'Union européenne et contribue à fonder en 2000 l'Association européenne de défense des droits de l'Homme (AEDH).

Plus récemment, elle est attentive aux problèmes soulevés par les progrès de la science et des nouvelles techniques de communication.

QUELQUES PRINCIPES

Organisation civique, la LDH intervient dans tous les domaines concernant la citoyenneté et les droits et libertés, collectifs ou individuels.

La LDH n'est pas une organisation humanitaire ou caritative. C'est une association politique : les principes qu'elle défend et les propositions qu'elle avance l'amènent à prendre position sur les dysfonctionnements qu'elle combat.

C'est une association laïque, qui compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses et défend la liberté de croyance et d'opinion de tous.

N'ayant aucune vocation à l'exercice du pouvoir, elle n'est pas un parti politique et elle est indépendante des partis. La LDH n'intervient pas dans les élections, sauf si elle estime que ses principes fondamentaux y sont mis en jeu.

Association généraliste, elle entend lutter contre l'ensemble des atteintes aux droits de l'individu, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale. Elle considère que la défense des libertés politiques et celle des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels sont inséparables.

La Ligue est un contre-pouvoir : à ce titre, elle veille à être indépendante des structures de l'État. Elle inscrit son action dans le cadre de l'État de droit et de la démocratie, sans s'interdire d'aller au-delà lorsque la situation l'exige et que le respect de droits fondamentaux est en cause.

La crédibilité de la LDH, c'est l'application de ses principes partout et à tous, car les droits sont universellement applicables.

La LDH entretient les rapports qu'elle juge utiles avec toutes les forces politiques, associatives et syndicales qui ne violent pas les principes pour la défense desquels elle a été créée. Elle respecte l'originalité et les spécificités des organisations qu'elle côtoie.

La LDH maintient, autant que cela est possible, un dialogue permanent avec les pouvoirs publics. Ceux-ci ne sont jamais des « ennemis » a priori. Elle se donne le droit de contrôler l'activité des structures de l'État lorsque la défense des droits est en cause : elle exerce son droit de critique publiquement.

La Ligue des droits de l'Homme, enfin, sensibilise les pouvoirs publics et l'opinion publique aux changements ou évolutions qui lui paraissent nécessaires.



NOS ACTIONS EN 2016

POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME PAR L'ÉTAT LUI-MÊME

Depuis plusieurs années, la Ligue s'inquiète de la justice d'exception permise par les lois anti-terroristes. Elle dénonce régulièrement les violences policières, les contrôles d'identité au faciès et des conditions carcérales inhumaines.

La Ligue s'est opposée à l'instauration de l'état d'urgence suite aux attentats qui ont frappé notre pays et à la multiplication des lois relatives au renseignement et à la surveillance. Elle s'est également opposée à l'adoption de la loi promouvant la déchéance de nationalité.

Concrètement, à Aix, nous avons débattu de l'instauration de l'état d'urgence et organisé une conférence d'Henri Leclerc sur ce sujet. Nous avons également participé à une manifestation contre l'état d'urgence à Marseille.

CONTRE L'EXTRÊME DROITE

La LDH a été de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France. Elle a dénoncé les politiques discriminatoires des municipalités tenues par elle et les compromissions de certaines forces politiques avec des partis racistes et xénophobes. Elle s'oppose aux groupuscules ayant des comportements violents et dénonce toute alliance ou compromis avec ceux-ci.

Concrètement, à Aix, nous participons à un regroupement d'associations, partis politiques et syndicats contre les violences de l'extrême-droite. Celui-ci a organisé une manifestation, lancé une pétition et rencontré le préfet. Nous avons aussi édité un livret expliquant et dénonçant les propos de l'Action Française.

POUR LA LAÏCITÉ

La LDH défend la laïcité dans l'esprit de la loi de 1905, qui garantit à chacun la liberté de conscience et le droit de pratiquer la religion de son choix dans le respect des autres, l'État et les collectivités conservant leur neutralité vis-à-vis des cultes.

Concrètement, à Aix, nous avons obtenu l'annulation d'une charte municipale imposant aux associations de taire certaines positions politiques ou religieuses, au mépris de leur liberté d'expression. Ce sont les collectivités locales et l'État qui, tout en luttant contre les discriminations, religieuses ou autres, doivent rester neutres, pas les citoyens ou les associations les représentant. Ce sujet fera l'objet d'un numéro des Échos.

POUR LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES FACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

La LDH refuse un monde de surveillance totale et mène campagne contre toutes les atteintes à la vie privée ; elle s'est engagée contre le fichage généralisé et le développement anarchique et sans concertation de la vidéosurveillance et des empreintes biométriques. Elle exige des débats parlementaires et citoyens sur l'ensemble de ces sujets et un renforcement du pouvoir de la CNIL.

Concrètement, à Aix, nous avons débattu de la société de surveillance et des lanceurs d'alertes et édité un numéro des Échos sur chacun de ces sujets.

POUR LA SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTRANGERS

La LDH réaffirme le caractère inaliénable du droit d'asile : elle demande au gouvernement français et à l'Union européenne de cesser d'entraver l'exercice de ce droit par diverses mesures qui empêchent les demandeurs d'asile d'avoir accès à nos frontières, de se voir reconnaître le statut auquel ils peuvent avoir droit et d'avoir une vie décente durant la procédure de détermination de leur qualité de réfugié. La LDH refuse que les migrants soient triés en fonction de leur utilité pour les pays d'accueil. Depuis 1980, la LDH n'a cessé d'agir en faveur du droit de vote de tous les résidents étrangers aux élections locales.

Les Roms en France ont les mêmes droits que tout citoyen européen. Or ces droits sont bafoués au quotidien dans notre pays. Lutter pour les faire respecter est donc une priorité pour la LDH.

Concrètement, à Aix, nous participons à trois dispositifs : ACCES (Accueil et Accompagnement des Étrangers pour le Séjour) en partenariat avec la Cimade ; RUSF (Réseau Universités Sans Frontières) ; et le collectif AGIR, qui a pris en charge près de 110 réfugiés au sein du pays d'Aix, avec l'aide de multiples associations. Nous participons également au Cercle de Silence,

une manifestation mensuelle pour le soutien des immigrés et des sans-papiers, et soutenons des familles roms, y compris juridiquement, au travers du CADDRIS (Collectif Aixois pour les Droits et la Dignité des Roms, des Immigrés et des Sanspapiers). Nous avons édité un numéro des Échos intitulé « Bienvenue aux réfugiés ».

CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Ligue combat toutes les discriminations, en particulier celles qui frappent les populations ou les personnes étrangères ou d'origine étrangère, ainsi que ceux qui sont perçus comme différents par leur culture ou leur religion, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur handicap ou leur maladie. Elle combat les pratiques discriminatoires dans tous les domaines : à l'embauche, dans l'emploi, dans l'accès au logement et dans l'institution scolaire.

Concrètement, à Aix, nous intervenons très régulièrement dans les écoles, collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes aux discriminations. Nous avons également édité un numéro des Échos pour dénoncer le harcèlement au travail et à l'école.

POUR LES DROITS DES FEMMES

La LDH dénonce la survivance d'un système patriarcal où les femmes sont maintenues en état d'inégalité. Malgré les progrès accomplis, elles restent largement exclues des responsabilités politiques et professionnelles, avec des salaires et des retraites inférieurs, une plus grande précarité et la charge du travail domestique. La LDH souhaite une lutte effective contre les

discriminations et les violences subies par les femmes, la mise en œuvre effective des droits à la contraception et à l'avortement et le développement des modes de garde collectifs de la petite enfance. Opposée au commerce des corps humains, elle refuse le réglementarisme en matière de prostitution.

Concrètement, à Aix, nous avons édité un numéro des Échos sur les violences faites aux femmes et participé à la journée contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre.

CONTRE L'HOMOPHOBIE

La LDH se réjouit de l'instauration du PACS, du mariage et de l'adoption pour les couples du même sexe. Néanmoins, elle constate que les discriminations subies en raison de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle (réelle ou supposée) perdurent, y compris dans la loi. Elle demande que soient organisées des campagnes de prévention contre l'homophobie et à ce que l'ensemble des agents publics y soient sensibilisés.

Concrètement, à Aix, nous avons participé à l'organisation de la Marche Aixoise de la Visibilité et de l'Égalité.

POUR LA CITOYENNETÉ SOCIALE

Pour la LDH, crise sociale et crise de citoyenneté sont fondamentalement liées. Au premier rang des droits à défendre figure le droit au travail, car le travail demeure au centre de la socialisation des personnes. La LDH dénonce le fait que des millions de personnes vivent dans notre pays avec les minima sociaux. La LDH considère que ces revenus de substitution (dont

le RSA) ne peuvent tenir lieu de politique de l'emploi, au risque de renforcer la précarité.

En ce qui concerne l'indemnisation du chômage, la LDH rappelle que de nombreux chômeurs ne sont pas indemnisés et qu'un traitement équitable de toutes les catégories de chômeurs est indispensable pour éviter les situations d'éviction définitive du marché du travail. La LDH agit pour une politique effective de construction de logements sociaux pour éviter que des jeunes, voire des familles se retrouvent à la rue. Pour la LDH, les conditions sociales faites aux plus démunis montrent la nécessité du maintien d'une protection sociale de haut niveau, aussi bien en matière de santé, de retraite, de revenus de substitution, qu'en matière de logement et de conditions de vie.

Concrètement, à Aix, nous avons organisé une conférence de Pierre Concialdi sur les inégalités et la pauvreté en France et nous avons édité un numéro des Échos sur les inégalités sociales.

POUR UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

La LDH estime que, face à la mondialisation débridée de l'économie et à son poids croissant sur les sociétés, il faut réfléchir aux pouvoirs de régulation des États et à des interventions citoyennes pour développer de nouvelles solidarités européennes et internationales.

Concrètement, à Aix, nous participons au collectif « Stop TAFTA/CETA ». Nous avons édité, en collaboration avec ATTAC, un numéro des échos dédié aux lanceurs d'alertes.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE FONDÉ SUR LES DROITS DE L'HOMME

Pour la LDH, le réchauffement climatique et les enjeux écologiques, sociaux et économiques qui en découlent posent l'urgence d'un développement durable. Les droits de l'Homme sont directement touchés par les migrations qu'annonce le réchauffement climatique.

Concrètement, à Aix, nous sommes engagés dans le collectif « Climat » qui regroupe diverses associations locales sur ces enjeux.

16 POUR LES DROITS ET LIBERTÉS DANS LE Monde

Au prétexte de lutter contre le terrorisme, des États démocratiques ont mis en place des législations d'exception et des mesures de contrôle qui limitent les libertés individuelles. Le recours à la torture et aux juridictions d'exceptions a été validé, par exemple à Guantanamo. La LDH participe étroitement à toutes les actions en faveur des droits de l'Homme dans le monde, notamment contre la torture, la peine de mort et les pouvoirs dictatoriaux.



5 fois par an, notre section publie un numéro des Échos traitant d'un thème particulier. Retrouvez l'ensemble de nos numéros sur : http://echos.ldh-aix.org/

FONCTIONNEMENT

LA SECTION

La Ligue des droits de l'Homme est organisée en sections, réparties sur l'ensemble du territoire. Il en existe plusieurs centaines, riches de milliers d'adhérents. C'est là que se « fait » la LDH au quotidien. C'est le lieu où l'on s'associe pour approfondir les débats, prendre des décisions et organiser les actions collectives. Les sections disposent d'une autonomie d'expression et d'action. La section du Pays d'Aix comptait 126 adhérents fin 2016.

LE BUREAU

Parmi ces adhérents, 13 ont été élus au bureau lors de notre dernière assemblée générale, qui se déroule tous les ans le lundi de décembre. Le bureau premier désigne responsables: président, vice-président, trésorier, secrétaire, et animateurs des groupes de travail. Le bureau a pour mission de préparer les réunions mensuelles, conduire l'action de la section et prendre les décisions nécessaires entre chaque réunion mensuelle. Il rend compte de son action chaque fois qu'il se diffusant un compte-rendu à l'ensemble des adhérents. Ses réunions, chaque troisième lundi du mois, sont ouvertes à tous les adhérents et il est joignable par courrier électronique à l'adresse : bureau@ldh-aix.org

LES GROUPES DE TRAVAIL

Notre section organise une partie de son travail sous forme de groupes ouverts à tous les adhérents. Il existe des groupes fonctionnels (finances, communication et renforcement) et des groupes sectoriels : « jeunes et actions pédagogiques », « droits des femmes », « quartiers », « droits des immigrés et des étrangers », « justice et police », « environnement, développement durable et droits de l'Homme ». L'organisation locale du concours des « Écrits pour la Fraternité », ainsi que chaque numéro des Échos, sont pilotés par un groupe de travail.

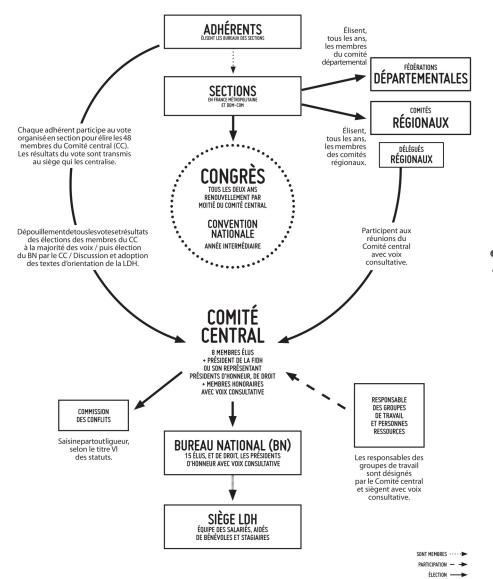
LES COLLECTIFS

La section coordonne certaines de ses actions avec d'autres associations au sein de collectifs. Elle fait partie des collectifs suivants : le CADDRIS (Collectif Aixois pour les Droits et la Dignité des Roms, des Immigrés et des Sans-papiers) ; le collectif Stop Tafta et Ceta ; le collectif Climat ; Aix Vanguard (défense des droits LGBTI) et le Collectif Agir (pour l'accueil des réfugiés en pays d'Aix).

LES INSTANCES LOCALES

Pour coordonner l'action des sections, des comités régionaux et des fédérations départementales ont été créés. Ils reprennent le découpage administratif français et permettent aux sections de s'informer de leurs activités respectives et de coordonner leur action sur le territoire.

L'ORGANIGRAMME DE LA LDH



NOS RÉUNIONS SONT OUVERTES!

Chaque mois, nos réunions commencent par un exposé qui nous permet d'approfondir nos connaissances sur les droits de l'Homme et de débattre. Après un moment convivial, nous échangeons sur les actions passées et à venir de la section. Ces réunions ont lieu chaque premier lundi du mois, à 18h, à :



La Mareschale 27 avenue de Tübingen Aix-en-Provence

Entre chaque réunion, nous échangeons sur la liste de diffusion à laquelle vous avez été inscrit(e) lors de votre adhésion... et nous nous retrouvons pour les nombreuses actions que nous organisons!

Si vous avez la moindre interrogation, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre éventuel référent!

NOUS JOINDRE

LDH, Section d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve 13100 Aix-en-Provence

Sites internet: ldh-aix.org facebook.com/ldh.aix

Téléphone : 06 44 94 45 74

E-mail: contact@ldh-aix.org

Illustration (p. 2) : Jean-Jacques Lyon ; photographie (p. 9) : Didier Bonnel. Papier recyclé. Imprimé par Exaprint, 159 rue de Thor, Montpellier. Ne pas jeter sur la voie publique.